

Zeitschrift:	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
Herausgeber:	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
Band:	- (2017)
Heft:	3
Artikel:	"Il s'agira d'envisager les mosquées comme des acteurs citoyens d'un quartier ou d'une ville"
Autor:	Gemperli, Pascal
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-958051

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

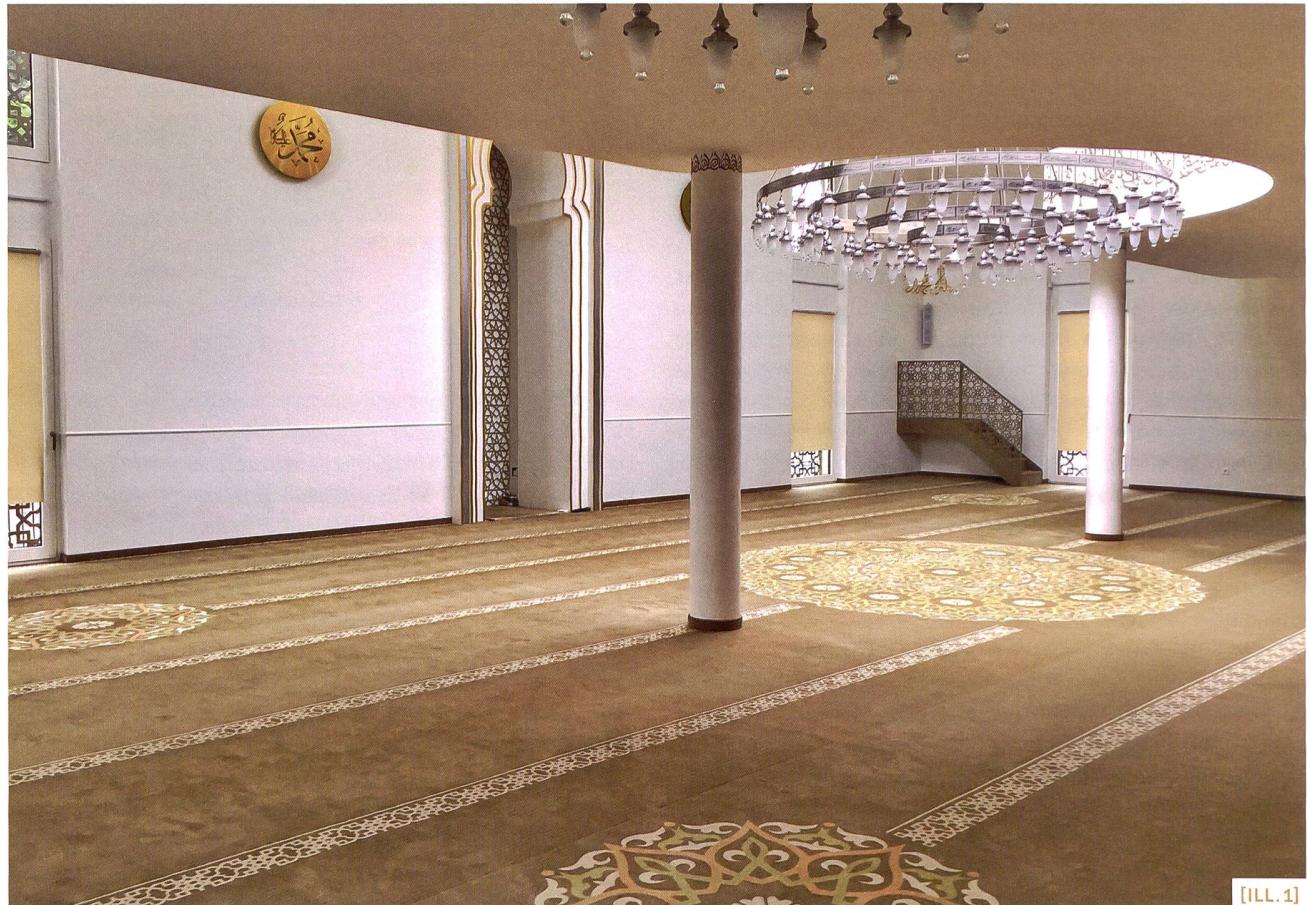
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Il s'agira d'envisager les mosquées comme des acteurs citoyens d'un quartier ou d'une ville»

PASCAL GEMPERLI

Président de l'Union Vaudoise des Associations Musulmanes.

Entretien réalisé par Leah Tillemans,
rédaction de COLLAGE.



[ILL. 1]

[ILL. 1] L'espace de prière de la mosquée islamique albanaise de Netstal. (Photo: Andreas Aemisegger)

La Suisse compte environ 450'000 musulmans, dont 30'000 dans le canton de Vaud. Pour la plupart, ce sont des personnes originaires des Balkans, de Turquie, du Maghreb et, dans une moindre mesure, du Moyen-Orient et d'Asie. Les mosquées résultent pour la plupart de démarches des communautés locales, qui s'organisent sous la forme d'associations pour mettre en place un lieu de prière. Amenées à proposer d'autres activités culturelles et sociales, elles jouent un rôle important pour l'intégration citoyenne des communautés musulmanes et le dialogue interreligieux. Néanmoins, ces lieux sont souvent méconnus du public, d'autant plus en raison de leur localisation, parfois en zone industrielle. Comment dès lors leur faire une place dans la cité? De quelle façon procéder dans un contexte emprunt d'une certaine méfiance? COLLAGE fait le point avec Pascal Gemperli, président de l'Union Vaudoise des Associations Musulmanes (UVAM). Au final, une question s'impose. Et si comme dans tout bon projet d'urbanisme, il ne s'agissait pas avant tout d'une question de dialogue?

COLLAGE (C): Comment s'organisent les institutions religieuses dans le canton de Vaud et en Suisse?

PASCAL GEMPERLI: Les mosquées sont gérées sous la forme d'associations. Nous préférions les appeler des centres islamiques car ce ne sont pas uniquement des lieux de prière. On y dispense aussi des cours de langue, des activités inter-religieuses, une entraide sur le plan social. Ce sont des fonctions que l'on ne trouve pas dans une mosquée dans un pays majoritairement musulman. Ici, c'est beaucoup plus un lieu de rencontre, un lieu social et culturel.

Ces associations sont organisées à travers des fédérations cantonales, comme l'UVAM, et ethniques, comme celle des Turcs ou des Albanais. Au niveau suisse, la Fédération des organisations islamiques de Suisse (FOIS) regroupe la plupart des fédérations cantonales et ethniques.

C: Ces structures sont-elles représentatives de la communauté musulmane?

PG: La question de la représentation est importante, car il faut que ces structures aient un sens. Une conception erronée est que les communautés musulmanes manquent de représentation. Or, s'il est vrai que les mosquées ont des profils très divers, elles ont pour une grande majorité décidé d'une représentation commune. Ainsi, la FOIS représente environ 210 mosquées, sur un total d'environ 280 en Suisse. Cela fonctionne avec des délégués et un système de vote. Quant à l'UVAM, elle regroupe 17 des 20 associations cantonales. C'est très représentatif. Même si on ne sait pas exactement combien il y a de fidèles derrière. Certaines mosquées tiennent des registres de leurs membres, alors que d'autres n'en ont pas.

C: Au niveau des lieux de rassemblement, quelle est la situation dans le canton de Vaud?

PG: On trouve une dizaine de mosquées dans la région lausannoise, une à Préverenges pour la région morgienne, et enfin une à Vevey, Montreux, Payerne, Moudon et Yverdon. Le principal moment de rassemblement des musulmans est la prière du vendredi midi. A mon avis, quand on arrive à rassembler 50 à 100 personnes pour cette prière, on doit pouvoir justifier une mosquée dans une commune, par pragmatisme. D'ailleurs, c'est déjà plus ou moins le cas. Le seul vrai manque se fait sentir entre Morges et Genève, où les personnes doivent faire beaucoup de route pour rejoindre une mosquée, ce qui est compliqué pendant un jour de travail.

C: Et à l'UVAM, quel soutien apportez-vous à ces associations quand elles cherchent à monter un centre?

PG: Nous essayons de faciliter les initiatives venant des associations, sans nous substituer à elles. Etre membre de l'UVAM est utile pour les associations, car nous avons une bonne réputation dans le canton. C'est une sorte de label de qualité.

Mais notre logique n'est pas d'ouvrir le plus de mosquées possible. Et nous ne soutenons pas les projets portés par quelques individus uniquement. Il s'agit d'une question de vision. Nous voulons qu'il y ait une association forte derrière, notamment car la gestion d'une mosquée est plus complexe que celle d'une PME. Il faut savoir gérer les relations avec l'extérieur. Bien sûr, il y a des mosquées qui tournent autour de quelques personnes. Cela fonctionne sur les récoltes de fonds. Presque toutes les mosquées sont pleines le vendredi. S'il y a 200 personnes, et qu'elles donnent 5, 10 ou 20 francs, cela couvre facilement le loyer. Mais en plus de cela, il faut une vraie démarche associative.

A la Mosquée de Préverenges, un groupe d'une cinquantaine de personnes s'est d'abord réuni pour discuter du besoin. Ils ont fait une assemblée constituante, défini des statuts. Maintenant, c'est une mosquée qui fonctionne bien avec beaucoup de membres inscrits. Le fonds de commerce devrait être les membres. C'est aussi une question de gouvernance. Si quelques personnes décident de tout, ce n'est pas très démocratique. De même, pour une municipalité, le fait de traiter avec une association de cinquante membres est plus significatif.

«La gestion d'une mosquée est plus complexe que celle d'une PME. Il faut savoir gérer les relations avec l'extérieur.»

Pour les espaces confessionnels dans les cimetières, c'est pareil. Dernièrement, l'un de nos membres voulait faire une demande pour un carré dans un cimetière communal. On lui a dit non. On venait de faire l'espace confessionnel à Lausanne (Bois-de-Vaux), où l'on avait réussi à obtenir une solution cantonale. Si à l'avenir il y a un vrai besoin ailleurs, on peut l'envisager. Mais il ne faut pas, par principe, en faire davantage.

C: Avez-vous des illustrations de bonne collaboration avec les autorités?

PG: Le cas du centre musulman de Payerne est intéressant. La communauté musulmane y représente 10% de la population, en majorité des Albanais. Pendant des années, ils ont cherché un lieu. Quand enfin ils l'ont trouvé – un ancien bureau d'architecte situé plutôt au centre –, la municipalité a refusé le changement d'affectation. Leur argument était que le quartier n'était pas indiqué, qu'il n'y avait pas assez de places de parc, et qu'il fallait aller voir dans une zone industrielle.

Il s'avère qu'il n'y avait pas eu de communication ni avec les églises, ni avec la commune. Donc tout à coup, la municipalité s'est retrouvée avec un dossier de mosquée sur la table et elle a réagi de façon sceptique.

Lorsque nous avons pris connaissance de la situation, nous avons pu intervenir en proposant de travailler ensemble plutôt que de se retrancher derrière des formalités réglementaires. En collaboration avec les églises protestantes et catholiques, nous avons organisé une table ronde avec la municipalité. Le public a été convié. A la fin, c'est la municipalité qui a trouvé le lieu pour la mosquée et c'est devenu une expérience très positive. La démarche de dialogue a perduré. Ils font des activités avec les églises et quand il y a quelque chose à discuter, ils s'appellent mutuellement. Cela permet aux autorités d'avoir un accès à une communauté d'une certaine taille.

«A la fin, c'est la municipalité qui a trouvé le lieu pour la mosquée et c'est devenu une expérience très positive.»

Préserver le contact avec une communauté est important. Par exemple, nous avons eu quelques soucis avec une mosquée à Lausanne. Mais au lieu de l'exclure, nous avons jugé qu'il était plus utile de l'aider à se remettre sur les rails. Les autorités étaient du même avis. C'est un quartier qui n'est pas facile, où il y a beaucoup de réfugiés notamment. Nous avons établi des contacts entre la mosquée et les services chargés de la jeunesse et de l'intégration ainsi que la police.

C: Avoir un centre dans une commune est donc un moyen de faciliter l'intégration des communautés musulmanes à la vie publique. A ce titre, est-ce que leur emplacement ne devrait pas être plus central et plus visible?

PG: Effectivement. Et si elle travaille bien, cette communauté va amener beaucoup d'utilité publique à travers le dialogue interreligieux, mais aussi le travail social effectué qui, souvent, n'est pas chiffré: cours de langue, formations à la citoyenneté, entraide pour des questions administratives, visites de classes d'école, etc.

Pour des raisons de proximité et de vivre ensemble, il serait mieux en effet que ces lieux soient plus centraux, facilement accessibles et intégrés dans la vie de la cité. Un des enjeux principaux est celui de la normalisation de la présence des musulmans en Suisse. Dans cette optique, reléguer les mosquées en zone industrielle génère l'idée opposée. La visibilité peut être modeste – une plaquette sur un bâtiment standard en ville – mais nous aiderait à mieux communiquer. De concert avec les autres communautés religieuses, nous avons le projet d'utiliser des banderoles pour dénoncer les événements au nom de la religion. Mais nous ne savons pas où les mettre car nous n'avons pas de lieu visible, contrairement aux églises ou à la Synagogue.

«Un des enjeux principaux est celui de la normalisation de la présence des musulmans en Suisse. Dans cette optique, reléguer les mosquées en zone industrielle génère l'idée opposée.»

Du point de vue socio-psychologique, pour la communauté elle-même, c'est important que les lieux de prière soient convenables. Etre relégué dans la zone industrielle ou dans un sous-sol sombre heurte un peu la dignité. En revanche, il ne me semble pas nécessaire d'avoir des bâtiments symboliques ou avec une architecture particulière. Et dans le contexte actuel, ce serait contre-productif.

Ceci dit, être en zone industrielle n'est pas forcément problématique si cela fait sens. C'est plutôt le fait d'en faire une condition *a priori* qui me dérange. La prière du vendredi midi génère effectivement un afflux de personnes; il y a un enjeu de mobilité à prendre en compte. Côté nuisances par contre, le vendredi midi n'est pas une heure très sensible.

C: Comment voyez-vous évoluer les relations entre les mosquées et l'Etat?

PG: Au niveau financier, dans le canton de Vaud, les deux églises de droit public reçoivent 60 millions de francs. Pour les communautés de droit privé reconnues d'intérêt public, des subventions peuvent être accordées. Il serait donc envisageable que notre communauté obtienne un soutien financier. Mais je suis plutôt d'avis qu'à long terme, on est mieux servi en restant autonome. Même si on reçoit parfois des subventions pour certains projets.

De manière générale, il faudrait un peu d'ouverture des deux côtés quand il y a des projets, sinon on s'épuise. Par exemple, la Frislam, une association de jeunes musulmans à Fribourg, invite toute la ville à venir partager le repas de Ramadan avec eux. Et cela marche très bien. En Suisse, la relation de base est la confiance, même lorsqu'on ne se connaît pas. Malheureusement, pour les musulmans cela s'est inversé, et la relation de base est devenue la méfiance. Pour moi, ce n'est pas très suisse. Mais si l'on gagne la confiance, alors c'est bon.



[ILL. 2]

[ILL. 2] La mosquée de Netstal dans son contexte. On a renoncé à une coupole. Le bâtiment a été achevé en 2016 sans susciter d'oppositions.
(Photo: Andreas Aemisegger)

Pour l'UVAM ça marche très bien. Nous invitons les autorités au moins deux à trois fois par année. Ce sont le contact et les relations qui créent la confiance.

Il faudrait aussi qu'au sein de la communauté, une mosquée soit comprise comme un acteur citoyen d'un quartier ou d'une ville. Or tous n'ont pas encore cette vision, puisque cela demande d'aller au-delà du rôle habituel d'une mosquée. La question des relations publiques complexifie la gestion d'une mosquée; elle nécessite la coopération entre tous les acteurs concernés.

ZUSAMMENFASSUNG «*Es geht darum, die Moscheen als gesellschaftliche Akteure eines Quartiers oder einer Stadt zu betrachten*»

Die Schweiz zählt ungefähr 450'000 Muslime, davon 30'000 im Kanton Waadt. Sie stammen mehrheitlich aus dem Balkan, der Türkei, dem Maghreb und in geringer Zahl aus dem Mittleren Osten und Asien. Die meisten Moscheen oder islamischen Zentren sind das Resultat eines «bottom-up» Vorgehens von lokalen Gemeinschaften, die sich als Vereine organisieren, um Gebetsstätten einzurichten. Im Kanton Waadt gibt es deren 20. Neben dem Gebet am Freitagmittag, dem wichtigsten Anlass des Zusammenkommens, sind die Moscheen angehalten, weitere kulturelle und soziale Aktivitäten anzubieten. Sie spielen daher eine wichtige Rolle für die Integration der muslimischen Gemeinschaften und den religionsübergreifenden Dialog. Dennoch werden diese Orte von der Öffentlichkeit oft verkannt, nicht zuletzt aufgrund ihrer «diskreten» Standorte – zum Beispiel in Industriezonen. Das Errichten eines islamischen Zentrums stösst in den Gemeinden häufig auf Widerstand. Doch Beispiele wie jenes von Payerne zeigen, dass ein konstruktiver Dialog mit den politischen Behörden sowie mit den sozialen und religiösen Akteuren durchaus zu einem guten Projekt führen kann, das den Anfang einer dauerhaften Zusammenarbeit bildet.